

# SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

## Extrait du registre des délibérations

**Délibération n° : 2025-02-03**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 15h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

**Objet : Approbation du compte administratif 2024**

Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)  
sorti de la salle lors du vote
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)
- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

*Le Comité syndical a été légalement convoqué le 3 avril 2025*

**Le Président,**

**Rappelle** que conformément à l'Article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical doit arrêter annuellement le compte administratif.

**Rappelle** que le compte administratif constitue l'exécution du budget par l'ordonnateur.

**Présente** au Comité syndical le compte administratif 2024, avec l'état des restes à réaliser, qui correspond en tout point au compte de gestion établi par Mme le Payeur départemental.

Après avoir présenté le compte administratif le Président se retire.

**Considérant** que le Comité syndical, à l'issue de sa discussion sur le compte administratif, procède en application de l'article L2121-14 du CGCT à l'élection d'un autre président de séance que Monsieur le Président du SMAC,

Considérant que le comité syndical confie la présidence de l'assemblée à l'occasion du vote du Compte Administratif à M. Jimmy BAABAA, vice-président ;

Hors de la présence de M. Gilbert GUIGUE, président, le comité syndical délibère sur le compte administratif 2024.

*Certifiée exécutoire par le Président du SMAC compte tenu de la réception en Préfecture le*

*et de l'affichage sur le site internet Savoie.fr*

*le*

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical,**

**Considérant** qu'après avoir entendu et voté sur le compte de gestion 2024 dans une délibération préalable au vote du compte administratif 2024,

**Considérant** que M. Jimmy BAABAA vice-président a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

**Considérant** que M. Gilbert GUIGUE, président, se retire de la salle,

**Décide à l'unanimité de :**

- **Reconnaître** la sincérité des restes à réaliser ;
- **D'arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- **Approuver** le compte administratif 2024 présenté comme suit :

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations exercice 2024 (mandats et titres)	Section exploitation	A 618 984,37€	G 895 137,11€	G-A 276 152,74€
	Section investissement	B 879 750,86€	H 804 801,79€	H-B -74 949,07€

		Dépenses	Recettes
Reports exercice 2023	Report Section exploitation (002)	C 0,00€  (si déficit)	I 429 959,02€  (si excédent)
	Report Section investissement (001)	D 344 035,93€  (si déficit)	J 0,00€  (si excédent)

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
<b>TOTAL (réalisations +reports)</b>	1 842 771,16€ P=A+B+C+D	2 129 897,92€ Q=G+H+I+J	287 126,76 € =Q-P

<b>Restes à réaliser à reporter en 2024</b>	<b>Section exploitation</b>	E 0,00€	K 0,00€
	<b>Section investissement</b>	F 52 104,69€	L 413 302,16€
		=E+F 52 104,69€	=K+L 413 302,16€

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution	
<b>Résultat cumulé</b>	<b>Section exploitation</b>	618 984,37€ =A+C+E	1 325 096,13€ =G+I+K	706 111,76€
	<b>Section investissement</b>	1 275 891,48€ =B+D+F	1 218 103,95€ =H+J+L	-57 787,53€
	<b>Total cumulé</b>	1 894 875,85€ =A+B+C+D+E+F	2 543 200,08€ =G+H+I+J+K+L	648 324,23€

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

**POUR 6**

Pour extrait conforme,

Le 10 avril 2025

**LE PRESIDENT**

**GILBERT GUIGUE**



Accusé de réception en préfecture  
073-200021384-20250410-2025-02-03-DE  
Date de télétransmission : 25/04/2025  
Date de réception préfecture : 25/04/2025